



RAPPORT DE GESTION PREMIER TRIMESTRE 2024

TABLE DES MATIÈRES

PROFIL DE L'ENTREPRISE	2
FAITS SAILLANTS	2
ANALYSE DES RÉSULTATS ET DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS	6
ANALYSE PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ	8
FLUX DE TRÉSORERIE ET SITUATION FINANCIÈRE	11
INFORMATIONS ADDITIONNELLES	16
SÉLECTION DE DONNÉES FINANCIÈRES TRIMESTRIELLES	27

PROFIL DE L'ENTREPRISE

Le présent rapport de gestion de Québecor inc. couvre les principales activités du premier trimestre 2024 ainsi que les plus importants changements effectués en regard de l'exercice financier précédent. Québecor inc. est l'un des plus importants conglomérats de télécommunications et de médias du Canada et exerce ses activités dans les secteurs suivants : Télécommunications, Média, et Sports et divertissement. À moins d'avis contraire, les références à « Québecor » ou à la « Société » dans le présent rapport de gestion désignent Québecor inc. et ses filiales.

Chef de file parmi les sociétés de télécommunications et médias du Canada, Québecor déploie une stratégie d'expansion géographique dans le marché canadien des télécommunications, axée sur une concurrence accrue en téléphonie mobile, ainsi qu'une stratégie de convergence et de maximisation de la valeur de ses contenus au profit de ses différentes propriétés et de ses multiples plateformes de distribution.

Vidéotron a acquis Freedom Mobile inc. (« Freedom ») auprès de Shaw Communications Inc. le 3 avril 2023. Vidéotron a payé 2,07 G\$ en espèces et a assumé certains passifs, principalement des obligations locatives. L'acquisition inclut toute la clientèle des services sans fil et Internet de la marque Freedom ainsi que l'infrastructure, le spectre et les points de vente qui lui appartiennent.

Le présent rapport devrait être lu en parallèle avec les informations contenues dans les états financiers consolidés et le rapport de gestion de l'exercice financier terminé le 31 décembre 2023. Tous les montants sont en dollars canadiens (« CA ») à moins d'avis contraire.

La Société utilise des mesures non normalisées selon les Normes internationales d'information financière (« IFRS »), telles que le BAIIA ajusté, le bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation, les flux de trésorerie d'exploitation ajustés, les flux de trésorerie libres liés aux activités d'exploitation et le ratio d'endettement net consolidé ainsi que des indicateurs clés de rendement tels que l'unité génératrice de revenus (« UGR ») et le revenu mensuel moyen mobile par unité (« RMPU mobile ») de ce service. À compter du premier trimestre 2024, la Société a abandonné l'utilisation du RMPU total. L'évolution du mix de produits, à la suite de la diversification géographique de l'entreprise, fait en sorte que cette mesure n'a plus une signification importante. Les définitions des mesures non normalisées selon les IFRS et des indicateurs clés de rendement utilisés par la Société sont présentées dans les sections « Mesures non normalisées selon les IFRS » et « Indicateurs clés de rendement ».

FAITS SAILLANTS

Premier trimestre 2024

Revenus de 1,36 G\$, en hausse de 247,2 M\$ (22,2 %), expliquée par l'acquisition de Freedom.

BAIIA ajusté¹ de 559,5 M\$, en hausse de 116,7 M\$ (26,4 %), expliquée surtout par la contribution de Freedom, mais aussi par la réduction de certains frais d'exploitation, notamment dans le secteur Média.

Bénéfice net attribuable aux actionnaires de 173,2 M\$ (0,75 \$ par action de base), en hausse de 52,3 M\$ (0,23 \$ par action de base) ou 43,3 %.

Bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation¹ de 163,1 M\$ (0,71 \$ par action de base), en hausse de 27,1 M\$ (0,12 \$ par action de base) ou 19,9 %.

Flux de trésorerie d'exploitation ajustés¹ de 419,0 M\$, en hausse de 73,0 M\$ (21,1 %), qui inclut la contribution de l'acquisition de Freedom.

Flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation de 388,8 M\$, en hausse de 116,9 M\$ (43,0 %).

¹ Voir « Mesures non normalisées selon les IFRS ».

Tableau 1**Sommaire consolidé des résultats, des flux de trésorerie et du bilan**

(en millions de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action de base)

	Trois mois terminés les 31 mars	
	2024	2023
Résultats		
Revenus :		
Télécommunications	1 179,5	\$ 925,0
Média	168,8	170,8
Sports et divertissement	46,7	48,5
Intersectoriels	(32,2)	(28,7)
	1 362,8	1 115,6
BAlIA ajusté (BAlIA ajusté négatif) :		
Télécommunications	575,5	474,2
Média	(16,7)	(26,4)
Sports et divertissement	3,9	3,4
Siège social	(3,2)	(8,4)
	559,5	442,8
Amortissement	(236,2)	(188,5)
Frais financiers	(108,9)	(77,9)
Gain (perte) sur évaluation et conversion des instruments financiers	9,8	(11,3)
Restructuration, frais d'acquisition et autres	(2,2)	(5,6)
Impôts sur le bénéfice	(54,4)	(46,0)
Bénéfice net	167,6	\$ 113,5
Bénéfice net attribuable aux actionnaires	173,2	120,9
Bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation	163,1	136,0
Par action de base :		
Bénéfice net attribuable aux actionnaires	0,75	0,52
Bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation	0,71	0,59

Tableau 1 (suite)

 Trois mois terminés
les 31 mars

2024 2023

Acquisitions d'immobilisations et d'actifs incorporels :

Télécommunications	132,9	\$	94,7	\$
Média	6,2		1,0	
Sports et divertissement	1,4		0,9	
Siège social	–		0,2	

140,5 96,8

Acquisitions de licences de spectre, y compris les dépôts
59,8 9,9

Flux de trésorerie :

Flux de trésorerie d'exploitation ajustés

Télécommunications	442,6		379,5	
Média	(22,9)		(27,4)	
Sports et divertissement	2,5		2,5	
Siège social	(3,2)		(8,6)	

419,0 346,0

 Flux de trésorerie libres liés aux activités d'exploitation¹
222,6 147,0

Flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation

388,8 271,9

31 mars 31 déc.
2024 2023

Bilan :

Espèces et quasi-espèces	25,9	\$	11,1	\$
Fonds de roulement	(1 187,5)		(1 125,6)	
Actif net lié aux instruments financiers dérivés	207,2		110,8	
Actif total	12 831,4		12 741,3	
Dette à long terme totale (y compris la portion à court terme)	7 647,8		7 668,2	
Obligations locatives (court et long terme)	362,6		376,2	
Débiteures convertibles, y compris les dérivés incorporés	155,5		165,0	
Capitaux propres attribuables aux actionnaires	1 868,6		1 726,9	
Capitaux propres	1 977,1		1 837,7	

Ratio d'endettement net consolidé¹
3,31x 3,39x

Télécommunications

- Au premier trimestre 2024, dans le contexte de l'acquisition de Freedom en avril 2023, le secteur Télécommunications a affiché une augmentation de 254,5 M\$ (27,5 %) de ses revenus et une hausse de 101,3 M\$ (21,4 %) de son BAIIA ajusté.
- Progression des revenus du secteur Télécommunications au premier trimestre 2024 en services et équipements mobiles (hausse de 264,2 M\$ ou 95,7 %), expliquée par l'impact de l'acquisition de Freedom, et en accès Internet (hausse de 5,8 M\$ ou 1,8 %).
- Augmentation nette de 17 400 (0,2 %) UGR² au premier trimestre 2024, dont 60 200 lignes (1,6 %) en téléphonie mobile.

¹ Voir « Mesures non normalisées selon les IFRS ».

² Voir « Indicateurs clés de rendement ».

- Le 7 mai 2024, Freedom a annoncé le lancement graduel de ses nouveaux services abordables d'Internet filaire et de télévision, *Freedom Home Internet* et *Freedom TV*, auprès de sa clientèle existante, devenant ainsi un véritable joueur multiservices et lui donnant la possibilité d'aller rejoindre un nouveau segment de clientèle qui recherche des offres de services groupés.
- Le 6 mai 2024, l'agence de notation de crédit S&P Global Ratings (« S&P ») a relevé la notation de crédit de Vidéotron de BB+ à BBB-. S&P a également relevé la notation de la dette non garantie de Vidéotron de BB+ à BBB-.
- Le 10 avril 2024, Vidéotron Itée (« Vidéotron ») a annoncé qu'elle contribuera à l'amélioration de la couverture sans fil offerte aux régions du Québec par la construction d'au moins 37 nouvelles infrastructures de téléphonie mobile en Abitibi-Témiscamingue et dans les Laurentides, dans le cadre d'un partenariat avec le gouvernement du Québec.
- Vidéotron et Freedom font très bonne figure dans le rapport semestriel dévoilé le 25 avril 2024 par la Commission des plaintes relatives aux services de télécom-télévision (« CPRST »). La qualité exceptionnelle du service qu'offrent Vidéotron et Freedom à leur clientèle et le soin qu'elles portent à la prompte résolution des questions se reflètent dans ce rapport. Alors que le volume des plaintes répertoriées par la CPRST dans l'ensemble de l'industrie des télécommunications connaît une forte hausse de 43,1 %, Vidéotron se démarque des autres grands joueurs avec une baisse significative de 11,4 %, tandis que Freedom a vu son pourcentage de plaintes diminuer de 6,5 % à 4,7 % par rapport au volume total de plaintes de l'industrie.
- Depuis le début de l'année 2024, Vidéotron s'est vu également décerner certaines distinctions. De fait, elle a été consacrée l'entreprise de télécommunications la plus admirée des Québécois pour une dix-huitième année depuis 2006, selon l'étude Réputation 2024 de Léger. De plus, Vidéotron et sa marque Fizz ont marqué un doublé lors du dévoilement par Léger des résultats 2024 de l'indice WOW. Selon cette étude, parmi les détaillants dans le secteur des télécommunications, Vidéotron a offert la meilleure expérience en boutique au Québec, alors que Fizz a décroché, pour une cinquième année consécutive, le premier rang au Canada pour la meilleure expérience en ligne.

ANALYSE DES RÉSULTATS ET DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS

Comparaison des premiers trimestres 2024 et 2023

Revenus de 1,36 G\$, en hausse de 247,2 M\$ (22,2 %).

- Augmentation dans le secteur Télécommunications (254,5 M\$ ou 27,5 % des revenus du secteur), expliquée par l'impact de l'acquisition de Freedom.
- Diminution dans les secteurs Média (2,0 M\$ ou -1,2 %) et Sports et divertissement (1,8 M\$ ou -3,7 %).

BAIIA ajusté de 559,5 M\$, en hausse de 116,7 M\$ (26,4 %).

- Hausse dans le secteur Télécommunications (101,3 M\$ ou 21,4 % du BAIIA ajusté du secteur), expliquée principalement par la contribution de Freedom, ainsi que des écarts favorables dans le secteur Média (9,7 M\$) et au siège social (5,2 M\$), attribuables, dans les deux cas, à la réduction de certains frais d'exploitation.
- La variation de la juste valeur des options d'achat d'actions et des unités d'actions de Québecor a entraîné un écart favorable de 8,8 M\$ lié à la charge de rémunération à base d'actions de la Société au premier trimestre 2024, par rapport à la même période de 2023.

Bénéfice net attribuable aux actionnaires de 173,2 M\$ (0,75 \$ par action de base) au premier trimestre 2024, contre 120,9 M\$ (0,52 \$ par action de base) à la même période de 2023, soit une hausse de 52,3 M\$ (0,23 \$ par action de base) ou 43,3 %.

- Les écarts favorables s'expliquent par :
 - la hausse de 116,7 M\$ du BAIIA ajusté;
 - l'écart favorable de 21,1 M\$ lié aux gains et pertes sur évaluation et conversion des instruments financiers, dont 21,4 M\$ sans incidence fiscale;
 - l'écart favorable de 3,4 M\$ lié à la charge de restructuration, frais d'acquisition et autres.
- Les écarts défavorables s'expliquent principalement par :
 - la hausse de 47,7 M\$ liée à la charge d'amortissement;
 - l'augmentation de 31,0 M\$ liée aux frais financiers;
 - la hausse de 8,4 M\$ de la charge d'impôts sur le bénéfice.

Bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation de 163,1 M\$ (0,71 \$ par action de base) au premier trimestre 2024, contre 136,0 M\$ (0,59 \$ par action de base) à la même période de 2023, soit une hausse de 27,1 M\$ (0,12 \$ par action de base) ou 19,9 %.

Flux de trésorerie d'exploitation ajustés de 419,0 M\$, en hausse de 73,0 M\$ (21,1 %) au premier trimestre 2024, expliquée par l'augmentation de 116,7 M\$ du BAIIA ajusté, contrebalancée en partie par la hausse de 43,7 M\$ des acquisitions d'immobilisations et d'actifs incorporels.

Flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation de 388,8 M\$, en hausse de 116,9 M\$ (43,0 %), expliquée principalement par la hausse du BAIIA ajusté et par l'écart favorable de la variation nette des éléments hors caisse liés aux activités d'exploitation, contrebalancés en partie par la hausse de la portion monétaire des frais financiers et la hausse des impôts exigibles.

Charge d'amortissement de 236,2 M\$ au premier trimestre 2024, soit une augmentation de 47,7 M\$, due principalement à l'impact de l'acquisition de Freedom.

Frais financiers de 108,9 M\$ au premier trimestre 2024, en hausse de 31,0 M\$, expliquée principalement par un niveau moyen d'endettement plus élevé, dont l'impact du financement de l'acquisition de Freedom, mais également par l'impact d'un taux d'intérêt moyen supérieur sur la dette à long terme.

Gain sur évaluation et conversion des instruments financiers de 9,8 M\$ au premier trimestre 2024, soit un écart favorable de 21,1 M\$, principalement attribuable à la variation favorable de 21,4 M\$, sans incidence fiscale, des gains et pertes sur les dérivés incorporés liés aux débentures convertibles.

Charge de restructuration, frais d'acquisition et autres de 2,2 M\$, soit un écart favorable de 3,4 M\$.

Charge d'impôts sur le bénéfice de 54,4 M\$ au premier trimestre 2024 (taux d'imposition effectif de 26,0 %), contre 46,0 M\$ (taux d'imposition effectif de 27,2 %) à la même période de 2023, soit un écart défavorable de 8,4 M\$, qui s'explique principalement par l'incidence de la hausse du bénéfice imposable à des fins fiscales. Les taux d'imposition effectifs sont calculés en considérant seulement les éléments imposables et déductibles.

ANALYSE PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ

Télécommunications

Résultats d'exploitation du premier trimestre 2024

Revenus de 1,18 G\$ au premier trimestre 2024, en hausse de 254,5 M\$ (27,5 %).

- Revenus des services de téléphonie mobile de 409,1 M\$, soit une progression de 208,0 M\$ (103,4 %), expliquée essentiellement par la croissance du nombre de lignes, dont l'impact de l'acquisition de Freedom et de la croissance du nombre de lignes des activités courantes de Vidéotron et de Freedom, contrebalancé en partie par la baisse du revenu moyen par ligne.
- Revenus des services d'accès Internet de 320,5 M\$, en hausse de 5,8 M\$ (1,8 %). Cet écart favorable s'explique principalement par l'augmentation du nombre de clients de la marque Fizz et de l'impact de l'acquisition de Freedom.
- Revenus des services de télédistribution de 199,2 M\$, soit une baisse de 0,2 M\$ (-0,1 %). L'impact de la réduction du nombre de clients a été contrebalancé par la hausse du revenu moyen par client.
- Revenus des services de téléphonie filaire de 64,7 M\$, en baisse de 6,6 M\$ (-9,3 %), principalement due à l'impact de la diminution du nombre de lignes, contrebalancé en partie par la hausse du revenu moyen par ligne.
- Revenus d'équipements mobiles vendus aux clients de 131,3 M\$, en hausse de 56,2 M\$ (74,8 %), expliquée principalement par l'impact de l'acquisition de Freedom.
- Revenus d'équipements filaires vendus aux clients de 13,1 M\$, en baisse de 2,8 M\$ (-17,6 %), principalement en raison de la diminution des prix de ventes d'équipements liés à la plateforme Helix.
- Autres revenus de 41,6 M\$, en baisse de 5,9 M\$ (-12,4 %), principalement en raison de la baisse des revenus des services de vidéo sur demande par abonnement (« VSDA »).

RMPU¹ mobile de 35,94 \$ au premier trimestre 2024, contre 38,91 \$ à la même période de 2023, soit une diminution de 2,97 \$ (-7,6 %), principalement attribuable à un changement dans le mix de clients, dont l'impact dilutif des services prépayés de Freedom et de Fizz.

Statistiques de clientèle

Acquisition de Freedom

L'acquisition de Freedom, le 3 avril 2023, a contribué de façon importante à la croissance des UGR du secteur Télécommunications, ajoutant 1 844 400 UGR, soit 1 824 400 lignes en téléphonie mobile et 20 000 clients aux services d'accès Internet au moment de l'acquisition.

Croissances des activités courantes durant la période

UGR – Au 31 mars 2024, le nombre total d'UGR s'établissait à 7 540 200, soit une hausse de 17 400 unités (0,2 %) par rapport à la fin du quatrième trimestre 2023, contre une hausse de 4 100 à la même période de 2023. Le nombre d'UGR a augmenté de 151 300 (2,7 %) pour la période de 12 mois terminée le 31 mars 2024 (tableau 2).

Téléphonie mobile – Au 31 mars 2024, le nombre de lignes à la téléphonie mobile s'établissait à 3 825 100, soit une augmentation de 60 200 lignes (1,6 %) par rapport à la fin du quatrième trimestre 2023, contre une hausse de 26 200 à la même période de 2023. Le nombre de lignes à ces services a augmenté de 264 100 (15,2 %) pour la période de 12 mois terminée le 31 mars 2024 (tableau 2).

Accès Internet – Au 31 mars 2024, le nombre de clients aux services d'accès Internet se chiffrait à 1 721 100, soit une baisse de 6 500 clients (-0,4 %) par rapport à la fin du quatrième trimestre 2023, contre une hausse de 8 800 à la même période de 2023. Le nombre de clients à ces services a augmenté de 9 600 (0,6 %) sur une période de 12 mois (tableau 2).

Télédistribution – Au 31 mars 2024, le nombre de clients en télédistribution s'établissait à 1 335 700, soit une diminution de 19 900 clients (-1,5 %) par rapport à la fin du quatrième trimestre 2023, contre une baisse de 10 500 à la même période de 2023. Le nombre de clients à ces services a diminué de 49 900 (-3,6 %) sur une période de 12 mois (tableau 2).

¹ Voir « Indicateurs clés de rendement ».

Téléphonie filaire – Au 31 mars 2024, le nombre de lignes à la téléphonie filaire se chiffrait à 658 300, soit une baisse de 16 400 (-2,4 %) par rapport à la fin du quatrième trimestre 2023, contre une diminution de 20 400 lignes à la même période de 2023. Le nombre de lignes à ces services a diminué de 72 500 (-9,9 %) sur une période de 12 mois (tableau 2).

Tableau 2

UGR du secteur Télécommunications à la fin de chaque trimestre depuis les huit derniers trimestres

(en milliers d'unités)

	Mars 2024	Déc. 2023	Sept. 2023	Juin 2023	Mars 2023	Déc. 2022	Sept. 2022	Juin 2022
Téléphonie mobile	3 825,1	3 764,9	3 698,8	3 610,1	1 736,6	1 710,4	1 697,3	1 661,0
Internet	1 721,1	1 727,6	1 721,3	1 716,8	1 691,5	1 682,7	1 678,0	1 617,7
Télédistribution	1 335,7	1 355,6	1 362,5	1 374,5	1 385,6	1 396,1	1 402,1	1 393,5
Téléphonie filaire	658,3	674,7	691,9	712,1	730,8	751,2	769,9	785,7
Total	7 540,2	7 522,8	7 474,5	7 413,5	5 544,5	5 540,4	5 547,3	5 457,9

BAIIA ajusté de 575,5 M\$, en hausse de 101,3 M\$ (21,4 %), expliquée surtout par l'impact de l'acquisition de Freedom et la baisse de certains frais d'exploitation.

Analyse de la relation coûts/revenus : coûts liés au personnel et aux achats de biens et services pour l'ensemble des activités du secteur Télécommunications (exprimés en pourcentage des revenus) de 51,2 % au premier trimestre 2024, contre 48,7 % à la même période de 2023. Cette hausse est principalement attribuable à l'impact de l'acquisition de Freedom.

Flux de trésorerie d'exploitation ajustés de 442,6 M\$ au premier trimestre 2024, contre 379,5 M\$ à la même période de 2023 (tableau 11). Cette hausse de 63,1 M\$ (16,6 %) s'explique par l'augmentation de 101,3 M\$ du BAIIA ajusté, contrebalancée en partie par l'augmentation de 38,2 M\$ des acquisitions d'immobilisations et d'actifs incorporels, dont principalement l'impact de l'acquisition de Freedom.

Média

Résultats d'exploitation du premier trimestre 2024

Revenus de 168,8 M\$ au premier trimestre 2024, en baisse de 2,0 M\$ (-1,2 %).

- Baisse des revenus de publicité de 4,4 M\$ (-5,4 %), principalement au Réseau TVA et dans les chaînes spécialisées.
- Diminution des revenus d'abonnement de 1,9 M\$ (-4,1 %), principalement dans les chaînes spécialisées et les magazines.
- Hausse des autres revenus de 4,3 M\$ (10,0 %), expliquée principalement par l'augmentation des revenus de marketing numérique et des revenus de services cinématographiques et audiovisuels.

BAIIA ajusté négatif de 16,7 M\$ au premier trimestre 2024, soit un écart favorable de 9,7 M\$ qui s'explique surtout par la baisse de certains frais d'exploitation, dont les coûts de contenu au Réseau TVA et dans les chaînes spécialisées, ainsi que les économies de coûts liées aux diverses initiatives de réduction de coûts mises en place dans l'ensemble du secteur.

Analyse de la relation coûts/revenus : coûts liés au personnel et aux achats de biens et services pour l'ensemble des activités du secteur Média (exprimés en pourcentage des revenus) de 109,9 % au premier trimestre 2024, contre 115,5 % à la même période de 2023. Cette diminution est surtout attribuable à la baisse de certains frais d'exploitation, dont les investissements dans le contenu en télédiffusion et les économies de coûts liées aux diverses initiatives de réduction de coûts mises en place.

Flux de trésorerie d'exploitation ajustés négatifs de 22,9 M\$ au premier trimestre 2024, contre des flux de trésorerie d'exploitation ajustés négatifs de 27,4 M\$ à la même période de 2023 (tableau 11), soit un écart favorable de 4,5 M\$, expliqué par un écart favorable de 9,7 M\$ du BAIIA ajusté, contrebalancé en partie par la hausse de 5,2 M\$ des acquisitions d'immobilisations et d'actifs incorporels, en lien avec le plan de réorganisation annoncé en 2023 dans Groupe TVA inc. (« Groupe TVA »).

Sports et divertissement

Résultats d'exploitation du premier trimestre 2024

Revenus de 46,7 M\$ au premier trimestre 2024, soit une baisse de 1,8 M\$ (-3,7 %), principalement attribuable à la diminution des revenus des activités de musique, contrebalancée en partie par la hausse des revenus des activités de livres.

BAIIA ajusté de 3,9 M\$ au premier trimestre 2024, soit une hausse de 0,5 M\$, qui s'explique surtout par l'impact de la baisse de certains frais d'exploitation, dont les coûts de main-d'œuvre, contrebalancé en partie par l'impact de la baisse des revenus.

Flux de trésorerie d'exploitation ajustés de 2,5 M\$ aux premiers trimestres 2024 et 2023.

FLUX DE TRÉSORERIE ET SITUATION FINANCIÈRE

Cette section présente une analyse des flux de trésorerie générés et utilisés par la Société ainsi que de la situation financière à la date du bilan.

Exploitation

Flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation de 388,8 M\$ au premier trimestre 2024, contre 271,9 M\$ à la même période de 2023.

Cette augmentation de 116,9 M\$ (43,0 %) s'explique surtout par :

- la hausse de 116,7 M\$ du BAIIA ajusté;
- l'écart favorable de 37,8 M\$ de la variation nette des éléments hors caisse liés aux activités d'exploitation, expliqué principalement par les variations favorables des impôts sur le bénéfice à payer et des débiteurs, contrebalancées en partie par les variations défavorables des stocks, des créditeurs, charges à payer et provisions;
- la baisse de 6,1 M\$ de la portion monétaire liée à la charge de restructuration, frais d'acquisition et autres.

Contrebalancés en partie par :

- la hausse de 30,4 M\$ de la portion monétaire des frais financiers;
- la hausse de 14,6 M\$ des impôts exigibles.

La hausse du BAIIA ajusté, dont l'impact de l'acquisition de Freedom, et la variation nette des éléments hors caisse liés aux activités d'exploitation ont eu un impact favorable au premier trimestre 2024 sur les flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation, comparativement à la même période de 2023, tandis que la portion monétaire des frais financiers a eu une incidence défavorable.

Fonds de roulement négatif de 1,19 G\$ au 31 mars 2024, contre un fonds de roulement négatif de 1,13 G\$ au 31 décembre 2023, soit un écart défavorable de 61,9 M\$, principalement attribuable à la baisse des débiteurs.

Investissement

Flux de trésorerie utilisés pour les acquisitions d'immobilisations de 127,0 M\$ au premier trimestre 2024, contre 89,5 M\$ à la même période de 2023, soit une augmentation de 37,5 M\$, qui s'explique par la hausse de 28,1 M\$ des acquisitions, principalement dans les secteurs Télécommunications et Média, et par la variation nette défavorable de 9,4 M\$ des éléments hors caisse courants.

Subventions nettes reçues pour financer les acquisitions d'immobilisations de 37,0 M\$ au premier trimestre 2024, contre des subventions différées utilisées de 20,0 M\$ au trimestre correspondant de 2023. Au cours du premier trimestre 2024, une subvention de 37,0 M\$ a été reçue d'avance dans le cadre de la nouvelle initiative du gouvernement du Québec visant à renforcer la couverture sans fil offerte aux régions du Québec. Le montant au premier trimestre 2023 représente l'utilisation des subventions comptabilisées en réduction des acquisitions d'immobilisations dans le cadre du programme de déploiement de services Internet haute vitesse.

Flux de trésorerie utilisés pour les acquisitions d'actifs incorporels de 39,2 M\$ au premier trimestre 2024, contre 45,6 M\$ à la même période de 2023, soit une diminution de 6,4 M\$, expliquée par la variation nette favorable de 12,1 M\$ des éléments hors caisse courants et par l'acquisition de licences de spectre pour 9,9 M\$ au premier trimestre 2023, contrebalancées en partie par la hausse de 15,6 M\$ des acquisitions d'actifs incorporels, principalement dans le secteur Télécommunications.

Dépôt sur l'acquisition de licences de spectre de 59,8 M\$ au premier trimestre 2024. Le 30 novembre 2023, Québecor a annoncé un investissement de 298,9 M\$ par Vidéotron pour l'acquisition d'un total de 305 blocs de spectre dans la bande de 3 800 MHz, à l'échelle du Canada, au terme de la plus récente enchère menée par Innovation, Sciences et Développement économique Canada. Environ 61 % de ces 305 blocs de spectre sont situés à l'extérieur du Québec, soit principalement dans le sud de l'Ontario, en Alberta et en Colombie-Britannique. Vidéotron a fait un dépôt initial de 59,8 M\$ le 17 janvier 2024 et le solde de 239,1 M\$ sera payé en mai 2024.

Produit d'aliénation d'éléments d'actif de 0,3 M\$ au premier trimestre 2023.

Acquisitions de placements et autres de 14,6 M\$ au premier trimestre 2024, contre 0,6 M\$ à la même période de 2023.

Flux de trésorerie libres liés aux activités d'exploitation

Flux de trésorerie libres liés aux activités d'exploitation de 222,6 M\$ au premier trimestre 2024, contre 147,0 M\$ à la même période de 2023 (tableau 12).

Cette hausse de 75,6 M\$ s'explique surtout par :

- l'augmentation de 116,9 M\$ des flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation.

Contrebalancée en partie par :

- la hausse de 37,5 M\$ des flux de trésorerie utilisés pour les acquisitions d'immobilisations ;
- l'augmentation de 3,5 M\$ des flux de trésorerie utilisés pour les acquisitions d'actifs incorporels, exclusion faite des acquisitions de licences de spectre.

Financement

Dettes consolidées (dette à long terme plus les emprunts bancaires) en baisse de 14,4 M\$ au premier trimestre 2024. Variation nette favorable de 96,4 M\$ de l'actif net lié aux instruments financiers dérivés.

- Au premier trimestre 2024, la diminution de la dette est essentiellement attribuable à :
 - la baisse par Vidéotron et Québecor Média inc. (« Québecor Média ») des tirages sur leur facilité de crédit renouvelable garantie pour un montant total de 107,8 M\$.
- Au premier trimestre 2024, l'augmentation de la dette est essentiellement attribuable à :
 - l'écart moyen défavorable de 87,4 M\$ du taux de change. La hausse de la dette consolidée attribuable à ce facteur a été contrebalancée par la hausse de l'actif net lié aux instruments financiers dérivés ;
 - l'augmentation des emprunts bancaires de Groupe TVA pour un montant de 3,4 M\$.
- Les instruments financiers dérivés représentent un actif net de 207,2 M\$ au 31 mars 2024, contre 110,8 M\$ au 31 décembre 2023, soit une variation nette favorable de 96,4 M\$ expliquée principalement par :
 - l'écart favorable du taux de change sur la valeur des instruments financiers dérivés ;
 - l'impact favorable sur la juste valeur des instruments financiers dérivés de l'évolution à la hausse des taux d'intérêt au Canada.

Situation financière

Liquidités disponibles nettes de 2,03 G\$ au 31 mars 2024 pour Québecor et ses filiales détenues à part entière, soit des facilités de crédit renouvelables disponibles et inutilisées de 2,02 G\$, plus des espèces et quasi-espèces de 13,4 M\$.

Dettes consolidées (dette à long terme plus les emprunts bancaires) totalisant 7,63 G\$ au 31 mars 2024, soit une diminution de 14,4 M\$ par rapport au 31 décembre 2023. Variation nette favorable de 96,4 M\$ de l'actif net lié aux instruments financiers dérivés (cf. « Financement » ci-dessus).

- La dette consolidée comprenait essentiellement les dettes de 7,62 G\$ de Vidéotron (7,61 G\$ au 31 décembre 2023) et de 8,1 M\$ de Québecor Média (31,9 M\$ au 31 décembre 2023).

Au 31 mars 2024, le capital minimal à rembourser sur la dette à long terme au cours des prochains exercices se chiffrait comme suit :

Tableau 3
Capital minimal à rembourser sur la dette à long terme de Québecor
Périodes de 12 mois terminées les 31 mars
(en millions de dollars canadiens)

2025	1 509,7	\$
2026	775,0	
2027	976,4	
2028	1 509,7	
2029	750,0	
2030 et ultérieurement	2 127,0	
Total	7 647,8	\$

Québecor peut (mais n'est d'aucune façon dans l'obligation de le faire) chercher à retirer ou à racheter, de temps à autre, des titres en circulation, y compris des débetures convertibles, par le biais d'achats sur le marché libre, de transactions négociées avec des partenaires privés ou autrement. Ces rachats, le cas échéant, dépendront des liquidités disponibles de la Société, de ses besoins en liquidités, des conditions du marché, des restrictions contractuelles et d'autres facteurs. Les montants de ces transactions pourraient être importants.

Au 31 mars 2024, l'échéance moyenne pondérée de la dette consolidée de Québecor était d'environ 3,2 années (3,5 années au 31 décembre 2023). Compte tenu des instruments de couverture, la dette était constituée d'environ 68,5 % de titres à taux fixe (67,7 % au 31 décembre 2023) et de 31,5 % de titres à taux variable (32,3 % au 31 décembre 2023).

La direction de la Société est d'avis que les flux de trésorerie et les sources de financement disponibles devraient être suffisants pour remplir ses engagements en matière d'acquisitions d'immobilisations et d'actifs incorporels (y compris les licences de spectre), de fonds de roulement, de paiement d'intérêts, de paiement d'impôts sur le bénéfice, de remboursement de dettes, de débetures convertibles et d'obligations locatives, de contributions conformément aux régimes de retraite, de rachat d'actions et de dividendes aux actionnaires. La Société est d'avis qu'elle sera en mesure de respecter les échéances futures de ses dettes, débetures convertibles et obligations locatives, qui sont échelonnées au cours des prochaines années.

La Société est assujettie au maintien de certains ratios financiers et au respect de certaines clauses financières restrictives conformément à ses ententes de financement. Au 31 mars 2024, la Société respectait tous ses ratios financiers et clauses financières restrictives de ses conventions de financement.

Dividendes déclarés

Le 8 mai 2024, le conseil d'administration de Québecor a déclaré un dividende trimestriel de 0,325 \$ par action sur les actions catégorie A (droits de vote multiples) (« actions catégorie A ») et sur les actions subalternes de catégorie B (comportant droit de vote) (« actions catégorie B »). Ce dividende sera versé le 18 juin 2024 aux actionnaires inscrits à la date de clôture des registres le 24 mai 2024.

Conseil d'administration

Le 8 mai 2024, les membres du conseil d'administration de la Société ont nommé madame Sylvie Lalande à titre de présidente du conseil d'administration de Québecor, succédant au très honorable Brian Mulroney, décédé le 29 février 2024. Membre du conseil d'administration de la Société depuis 2011, madame Lalande possède une feuille de route exceptionnelle dans le domaine des médias, des communications et du marketing, des télécommunications et de la gouvernance, et a reçu, en 2017, le Prix Administratrice de sociétés Émérite du Collège des administrateurs de sociétés. Madame Lalande exerçait les fonctions de vice-présidente du conseil et administratrice en chef de la Société depuis 2018. Elle est également administratrice de Groupe TVA depuis 2001 et présidente de son conseil d'administration depuis 2014, et elle demeurera présidente du comité des ressources humaines et de régie d'entreprise de Québecor.

Concurremment avec la nomination de madame Lalande à la présidence du conseil, monsieur André P. Brosseau a été nommé vice-président du conseil d'administration de Québecor. Monsieur Brosseau est administrateur de la Société depuis 2016. Il est également

membre de son comité d'audit et de gestion des risques ainsi que de son comité des ressources humaines et de régie d'entreprise. Monsieur Brosseau a acquis, au cours de sa carrière, une vaste expérience dans le domaine du financement, des fusions et acquisitions complexes, de la gestion des transformations numériques ainsi que la gestion d'infrastructures de télécommunication. Monsieur Brosseau est aussi administrateur de Groupe Alithya inc. depuis 2022.

Québecor tient à souligner le legs inestimable laissé par le très honorable Brian Mulroney au sein de la communauté politique, économique et philanthropique du Québec et du Canada. Il a été également un pilier au sein du conseil d'administration de la Société depuis plus de 20 ans et président de ce conseil depuis 2014. Le 8 mai 2024, afin d'exprimer notre profonde reconnaissance, Monsieur Mulroney a été nommé administrateur émérite du Conseil, à titre posthume, de manière à consacrer pour toujours son apport et son attachement à l'entreprise.

Analyse du bilan consolidé

Tableau 4

Bilan consolidé de Québecor

Analyse des principales variations entre le 31 mars 2024 et le 31 décembre 2023

(en millions de dollars canadiens)

	31 mars 2024¹		31 déc. 2023		Écart		Principales sources d'explication de l'écart
Actif							
Débiteurs	1 113,5	\$	1 175,1	\$	(61,6)	\$	Incidence de la variation courante des activités
Impôts sur le bénéfice ²	3,8		24,3		(20,5)		Impôts exigibles de la période moins les déboursés courants
Autres éléments d'actif à court terme	211,2		192,3		18,9		Incidence de la variation courante des activités
Immobilisations	3 374,0		3 417,9		(43,9)		Amortissement de la période, moins les acquisitions d'immobilisations
Actifs incorporels	3 356,8		3 385,1		(28,3)		Amortissement de la période, moins les acquisitions d'actifs incorporels
Instruments financiers dérivés ³	207,2		110,8		96,4		Cf. « Financement »
Autres éléments d'actif	756,5		622,8		133,7		Gain sur réévaluation des régimes de retraite et dépôt sur les acquisitions de licences de spectre
Passif							
Dettes à long terme, y compris la portion à court terme et les emprunts bancaires	7 627,6		7 642,0		(14,4)		Cf. « Financement »

¹ Les natures « espèces affectées » et « subvention différée » sont regroupées aux fins de l'analyse.

² Actif à court terme moins le passif à court terme.

³ Actif à court terme et à long terme, moins le passif à long terme.

INFORMATIONS ADDITIONNELLES

Obligations contractuelles

Au 31 mars 2024, les obligations contractuelles importantes des activités d'exploitation comprenaient les remboursements de capital et d'intérêt sur la dette à long terme, les débetures convertibles et les obligations locatives, les engagements relatifs aux acquisitions d'immobilisations, d'appareils mobiles, d'actifs incorporels et autres engagements ainsi que ceux relatifs aux instruments financiers dérivés, moins les encaissements prévus sur les instruments financiers dérivés. Ces obligations contractuelles sont résumées dans le tableau 5.

Tableau 5
Obligations contractuelles de Québecor au 31 mars 2024
(en millions de dollars canadiens)

	Total	Moins d'un an	1-3 ans	3-5 ans	5 ans et plus
Dette à long terme ¹	7 647,8	\$ 1 509,7	\$ 1 751,4	\$ 2 259,7	\$ 2 127,0
Débetures convertibles ²	150,0	150,0	–	–	–
Paiements d'intérêts ³	1 071,4	259,4	484,3	229,8	97,9
Obligations locatives	362,6	94,3	139,9	72,9	55,5
Paiements d'intérêts sur les obligations locatives	81,3	19,7	30,1	16,7	14,8
Acquisitions d'immobilisations, d'appareils mobiles, d'actifs incorporels et autres engagements	2 752,3	1 222,2	1 187,2	205,9	137,0
Instruments financiers dérivés ⁴	(222,0)	(142,5)	–	(8,0)	(71,5)
Total des obligations contractuelles	11 843,4	\$ 3 112,8	\$ 3 592,9	\$ 2 777,0	\$ 2 360,7

¹ La valeur comptable de la dette à long terme exclut les variations de la juste valeur de la dette à long terme liées au risque de taux d'intérêt couvert et les frais de financement.

² Basé sur la valeur du marché au 31 mars 2024 d'un nombre d'actions correspondant au résultat de la division du capital impayé par le cours d'une action catégorie B de Québecor à cette date, sous réserve d'un prix plancher d'environ 23,87 \$ et d'un prix plafond d'environ 29,84 \$. La Société peut aussi racheter les débetures convertibles en émettant le nombre de ses actions catégorie B correspondant.

³ Estimation des intérêts à payer sur la dette à long terme et les débetures convertibles, selon les taux d'intérêt en vigueur, les taux d'intérêt des couvertures et les taux de change des couvertures sur devises au 31 mars 2024.

⁴ Encaissements futurs estimatifs, déduction faite des déboursés futurs, sur les instruments financiers dérivés liés à la couverture des taux de change sur le principal de la dette libellée en dollars US.

Transactions entre parties liées

Au premier trimestre 2024, la Société a engagé des dépenses auprès de sociétés liées pour un montant de 33,8 M\$ (22,4 M\$ à la même période de 2023), qui sont incluses dans les achats de biens et services, et a acquis des immobilisations et des actifs incorporels auprès de sociétés liées pour un montant de 7,5 M\$ (1,6 M\$ à la même période de 2023). La Société a également effectué des ventes à des sociétés liées pour un montant de 3,8 M\$ (3,1 M\$ à la même période de 2023). Ces transactions ont été comptabilisées à la valeur d'échange convenue entre les parties.

Capital-actions

Conformément aux exigences des autorités canadiennes régissant les normes de présentation du rapport de gestion, le tableau 6 présente les données du capital-actions de la Société au 18 avril 2024. De plus, à cette même date, 13 084 214 options d'achat d'actions de la Société étaient en circulation.

Tableau 6

Capital-actions

(en actions et en millions de dollars canadiens)

	Au 18 avril 2024	
	Émises et en circulation	Valeur comptable
Actions catégorie A	76 692 135	8,6 \$
Actions catégorie B	153 983 455	906,0

Le 9 août 2023, le conseil d'administration de la Société a autorisé un programme de rachat dans le cours normal des activités pour un maximum de 1 000 000 actions catégorie A représentant environ 1,3 % des actions catégorie A émises et en circulation, et pour un maximum de 2 000 000 actions catégorie B représentant environ 1,3 % des actions catégorie B émises et en circulation le 1^{er} août 2023. Les rachats peuvent être effectués entre le 15 août 2023 et le 14 août 2024, au cours du marché en vigueur sur le marché libre par l'entremise de la Bourse de Toronto ou d'autres systèmes de négociation parallèles au Canada. Toutes les actions ainsi rachetées seront annulées.

Le 11 août 2023, la Société a conclu une entente visant un régime d'achat de titres automatique (le « régime ») avec un courtier désigné en vue de permettre le rachat d'actions aux termes du régime à des moments où il lui serait interdit de le faire en raison de restrictions réglementaires ou de périodes volontaires d'interdiction des opérations. Le régime a été préalablement autorisé par la Bourse de Toronto. Il est en vigueur depuis le 15 août 2023 et se terminera en même temps que le programme de rachat dans le cours normal des activités.

Aux termes du régime, avant d'entrer dans une période volontaire d'interdiction d'opérations, la Société peut demander, sans y être tenue, au courtier désigné de faire des achats dans le cadre du programme de rachat dans le cours normal des activités. Ces achats seront établis à la discrétion du courtier désigné selon des paramètres établis par la Société avant les périodes d'interdiction. En dehors de ces périodes, les rachats seront effectués à la discrétion de la direction de la Société.

Instruments financiers

La Société utilise de nombreux instruments financiers, notamment des espèces et quasi-espèces, des espèces affectées, des comptes clients, des actifs liés à des contrats, des placements à long terme, des emprunts bancaires, des comptes fournisseurs, des charges à payer, de la dette à long terme, des débentures convertibles, des obligations locatives et des instruments financiers dérivés.

Afin de gérer les risques liés à la variation des taux de change et des taux d'intérêt, la Société utilise des instruments financiers dérivés i) pour fixer en dollars CA les versements sur ses dettes libellées en dollars US (intérêts et capital) et certains achats de stocks et d'investissements en immobilisations libellés en devises, et ii) pour obtenir un équilibre établi entre des dettes à taux fixe et à taux variable. La Société n'a pas l'intention de régler ses instruments financiers dérivés avant leur échéance puisqu'aucun de ces instruments n'est détenu ou émis à des fins spéculatives.

Certaines ententes de swaps sur devises et de taux d'intérêt conclues par la Société comportent une option qui permet à chacune des parties de régler le contrat d'échange à une date spécifique, à la valeur du marché du moment.

La valeur comptable et la juste valeur de la dette à long terme des débentures convertibles et des instruments financiers dérivés aux 31 mars 2024 et 31 décembre 2023 sont les suivantes :

Tableau 7**Juste valeur de la dette à long terme, des débetures convertibles et des instruments financiers dérivés**

(en millions de dollars canadiens)

Actif (passif)	31 mars 2024		31 décembre 2023	
	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
Dette à long terme¹	(7 647,8)	\$ (7 394,9)	(7 668,2)	\$ (7 391,0)
Débetures convertibles²	(155,5)	(155,5)	(165,0)	(165,0)
Instruments financiers dérivés				
Contrats de change à terme	0,3	0,3	(1,5)	(1,5)
Ententes de swaps de taux d'intérêt	13,2	13,2	5,4	5,4
Ententes de swaps sur devises	193,7	193,7	106,9	106,9

¹ La valeur comptable de la dette à long terme exclut les variations de la juste valeur de la dette à long terme liée au risque de taux d'intérêt couvert et les frais de financement.

² La valeur comptable et la juste valeur des débetures convertibles sont composées du montant en capital et de la valeur des caractéristiques de conversion liées aux prix plancher et plafond, comptabilisée comme dérivés incorporés.

La juste valeur estimative de la dette à long terme et des débetures convertibles est fondée sur les cours de marché lorsqu'ils sont disponibles ou sur des modèles d'évaluation. Lorsque la Société utilise des modèles d'évaluation, la juste valeur est fondée sur la valeur actualisée des flux de trésorerie en utilisant les taux de rendement à la fin de la période ou la valeur de marché d'instruments similaires comportant la même échéance.

La juste valeur des instruments financiers dérivés comptabilisée aux bilans consolidés est estimée selon les modèles d'évaluation de la Société. Ces modèles projettent les flux de trésorerie futurs et les actualisent selon les modalités de l'instrument financier dérivé et des facteurs de marché externes observables, comme les taux des swaps et les cours de change à la fin de la période. La juste valeur comptabilisée des instruments financiers dérivés est aussi rajustée pour refléter le risque d'inexécution, compte tenu du contexte financier et économique à la date de l'évaluation, en attribuant une prime liée au risque de défaillance de crédit, basée sur une combinaison de données de marché observables et non observables, à l'exposition nette par l'autre partie au contrat ou de la Société.

La juste valeur des dérivés incorporés liés aux débetures convertibles est déterminée selon les modèles d'évaluation des options qui utilisent des données du marché, y compris la volatilité, les facteurs d'actualisation, les taux d'intérêt et les primes de crédit implicites aux prix ajustés des instruments sous-jacents.

Les gains et pertes sur évaluation et conversion des instruments financiers pour les premiers trimestres 2024 et 2023 sont résumés dans le tableau 8.

Tableau 8**(Gain) perte sur évaluation et conversion des instruments financiers**

(en millions de dollars canadiens)

	Trois mois terminés les 31 mars	
	2024	2023
(Gain) perte sur les dérivés incorporés liés aux débetures convertibles	(9,8) \$	11,6 \$
Autres	–	(0,3)
	(9,8) \$	11,3 \$

Au premier trimestre 2024, un gain de 7,9 M\$ a été comptabilisé aux autres éléments du résultat global relativement aux relations de couverture de flux de trésorerie (4,0 M\$ à la même période de 2023).

Mesures non normalisées selon les IFRS

Les mesures non normalisées selon les IFRS utilisées par la Société pour évaluer son rendement financier, telles que le BAIIA ajusté, le bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation, les flux de trésorerie d'exploitation ajustés, les flux de trésorerie libres liés aux activités d'exploitation et le ratio d'endettement net consolidé ne sont pas calculées selon, ni ne sont reconnues par les IFRS. La méthode de calcul des mesures financières hors IFRS de la Société peut différer de celles utilisées par d'autres entreprises et, par conséquent, celles qu'elle présente dans ce rapport de gestion peuvent ne pas être comparables à d'autres mesures ayant des noms semblables divulguées par d'autres entreprises.

BAIIA ajusté

Dans son analyse des résultats d'exploitation, la Société définit le BAIIA ajusté, tel que concilié avec le bénéfice net conformément aux IFRS, comme le bénéfice net avant l'amortissement, les frais financiers, le gain (la perte) sur évaluation et conversion des instruments financiers, la restructuration, frais d'acquisition et autres, et les impôts sur le bénéfice. Le BAIIA ajusté, tel que décrit ci-dessus, n'est pas une mesure des résultats définie conformément aux IFRS. Ce n'est pas non plus une mesure destinée à remplacer des outils d'évaluation du rendement financier conformes aux IFRS ou l'état des flux de trésorerie comme indicateur de liquidités. Cette mesure ne devrait pas être considérée isolément ou comme substitut aux autres mesures de rendement calculées selon les IFRS. La direction et le conseil d'administration de la Société utilisent cette mesure pour évaluer les résultats consolidés de la Société ainsi que les résultats des secteurs d'exploitation qui en font partie. Cette mesure élimine le niveau substantiel de dépréciation et d'amortissement des actifs corporels et incorporels et n'est pas affectée par la structure du capital ou par les activités d'investissement de la Société et de ses secteurs d'activité.

En outre, le BAIIA ajusté est utile, car il constitue un élément des régimes de rémunération incitative annuels de la Société. Toutefois, cette mesure est limitée puisqu'elle ne tient pas compte du coût périodique des actifs corporels et incorporels nécessaires pour générer les revenus des secteurs de la Société. D'autres mesures qui tiennent compte de ces coûts, telles que les flux de trésorerie d'exploitation ajustés et les flux de trésorerie libres liés aux activités d'exploitation, sont également utilisées par la Société. La définition du BAIIA ajusté de la Société peut différer de celle utilisée par d'autres entreprises.

Le tableau 9 présente le rapprochement du BAIIA ajusté avec le bénéfice net divulgué aux états financiers consolidés résumés de Québecor.

Tableau 9**Rapprochement du BAIIA ajusté présenté dans ce rapport avec le bénéfice net divulgué aux états financiers consolidés résumés**

(en millions de dollars canadiens)

	Trois mois terminés les 31 mars	
	2024	2023
BAIIA ajusté (BAIIA ajusté négatif) :		
Télécommunications	575,5 \$	474,2 \$
Média	(16,7)	(26,4)
Sports et divertissement	3,9	3,4
Siège social	(3,2)	(8,4)
	559,5	442,8
Amortissement	(236,2)	(188,5)
Frais financiers	(108,9)	(77,9)
Gain (perte) sur évaluation et conversion des instruments financiers	9,8	(11,3)
Restructuration, frais d'acquisition et autres	(2,2)	(5,6)
Impôts sur le bénéfice	(54,4)	(46,0)
Bénéfice net	167,6 \$	113,5 \$

Bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation

La Société définit le bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation, tel que concilié avec le bénéfice net attribuable aux actionnaires conformément aux IFRS, comme le bénéfice net attribuable aux actionnaires avant le gain (la perte) sur évaluation et conversion des instruments financiers et la restructuration, frais d'acquisition et autres, déduction faite des impôts sur le bénéfice afférents aux ajustements et du bénéfice net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle afférent aux ajustements. Le bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation, tel que décrit ci-dessus, n'est pas une mesure des résultats définie conformément aux IFRS. Cette mesure ne devrait pas être considérée isolément ou comme substitut aux mesures de rendement calculées selon les IFRS. La Société utilise le bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation pour analyser les tendances en matière de rendement de ses activités. Les éléments énumérés ci-dessus sont exclus du calcul de cette mesure puisqu'ils nuisent à la comparabilité des résultats financiers. Le bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation est plus représentatif aux fins d'évaluation du bénéfice prévisible. La définition du bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation peut différer de celle utilisée par d'autres entreprises.

Le tableau 10 présente le rapprochement du bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation avec le bénéfice net attribuable aux actionnaires divulgué aux états financiers consolidés résumés de Québecor.

Tableau 10**Rapprochement du bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation présenté dans ce rapport avec le bénéfice net attribuable aux actionnaires divulgué aux états financiers consolidés résumés**

(en millions de dollars canadiens)

	Trois mois terminés les 31 mars	
	2024	2023
Bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation	163,1 \$	136,0 \$
Gain (perte) sur évaluation et conversion des instruments financiers	9,8	(11,3)
Restructuration, frais d'acquisition et autres	(2,2)	(5,6)
Impôts sur le bénéfice afférents aux ajustements ¹	2,4	1,6
Part des actionnaires sans contrôle afférent aux ajustements	0,1	0,2
Bénéfice net attribuable aux actionnaires	173,2 \$	120,9 \$

¹ Y compris l'impact de la fluctuation de l'impôt sur le bénéfice, applicable sur les éléments ajustés, pour des raisons statutaires ou dans le cadre de transactions fiscales.

Flux de trésorerie d'exploitation ajustés et flux de trésorerie libres liés aux activités d'exploitation*Flux de trésorerie d'exploitation ajustés*

Les flux de trésorerie d'exploitation ajustés représentent le BAIIA ajusté, moins les acquisitions d'immobilisations et les acquisitions d'actifs incorporels (exclusion faite des acquisitions et des renouvellements de licences). Les flux de trésorerie d'exploitation ajustés représentent les fonds disponibles pour les paiements d'intérêts et d'impôts, les déboursés relatifs aux programmes de restructuration, les acquisitions d'entreprises, les acquisitions et renouvellements de licences, le paiement de dividendes, le remboursement de la dette à long terme et d'obligations locatives, et le rachat d'actions. Les flux de trésorerie d'exploitation ajustés ne sont pas une mesure de la liquidité établie conformément aux IFRS. Il ne s'agit pas d'une mesure destinée à remplacer des outils d'évaluation du rendement financier conformes aux IFRS ou l'état des flux de trésorerie comme indicateur de liquidités. Les flux de trésorerie d'exploitation ajustés sont utilisés par la direction et le conseil d'administration de la Société pour évaluer les fonds générés sur une base consolidée par l'exploitation de l'ensemble des secteurs d'activité, en plus des flux de trésorerie d'exploitation générés par chacun d'entre eux. En outre, les flux de trésorerie d'exploitation ajustés sont utiles, car ils constituent un élément des régimes de rémunération incitative annuels de la Société. La définition des flux de trésorerie d'exploitation ajustés de la Société peut différer de celle adoptée par d'autres entreprises.

Flux de trésorerie libres liés aux activités d'exploitation

Les flux de trésorerie libres liés aux activités d'exploitation représentent les flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation selon les IFRS, moins les flux de trésorerie utilisés pour les acquisitions d'immobilisations et les acquisitions d'actifs incorporels (exclusion faite des déboursés liés aux acquisitions et aux renouvellements de licences), plus le produit de l'aliénation d'éléments d'actif. Les flux de trésorerie libres liés aux activités d'exploitation sont utilisés par la direction et le conseil d'administration de la Société pour évaluer les fonds générés par l'exploitation de la Société. Les flux de trésorerie libres liés aux activités d'exploitation représentent les fonds disponibles pour les acquisitions d'entreprises, les acquisitions et renouvellements de licences, le paiement de dividendes, le remboursement de la dette à long terme et d'obligations locatives, et le rachat d'actions. Les flux de trésorerie libres liés aux activités d'exploitation ne sont pas une mesure de la liquidité établie conformément aux IFRS. Il ne s'agit pas d'une mesure destinée à remplacer des outils d'évaluation du rendement financier conformes aux IFRS ou l'état des flux de trésorerie comme indicateur de liquidités. La définition des flux de trésorerie libres liés aux activités d'exploitation de la Société peut différer de celle adoptée par d'autres entreprises.

Les tableaux 11 et 12 présentent le rapprochement des flux de trésorerie d'exploitation ajustés et des flux de trésorerie libres liés aux activités d'exploitation avec les flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation divulgués aux états financiers consolidés résumés.

Tableau 11
Flux de trésorerie d'exploitation ajustés
(en millions de dollars canadiens)

	Trois mois terminés les 31 mars	
	2024	2023
BAIIA ajusté (BAIIA ajusté négatif)		
Télécommunications	575,5 \$	474,2 \$
Média	(16,7)	(26,4)
Sports et divertissement	3,9	3,4
Siège social	(3,2)	(8,4)
	559,5	442,8
Moins		
Acquisitions d'immobilisations ¹ :		
Télécommunications	(96,9)	(74,9)
Média	(6,3)	(0,5)
Sports et divertissement	(0,4)	(0,1)
Siège social	-	-
	(103,6)	(75,5)
Acquisitions d'actifs incorporels ² :		
Télécommunications	(36,0)	(19,8)
Média	0,1	(0,5)
Sports et divertissement	(1,0)	(0,8)
Siège social	-	(0,2)
	(36,9)	(21,3)
Flux de trésorerie d'exploitation ajustés		
Télécommunications	442,6	379,5
Média	(22,9)	(27,4)
Sports et divertissement	2,5	2,5
Siège social	(3,2)	(8,6)
	419,0 \$	346,0 \$

¹ **Rapprochement avec les flux de trésorerie utilisés pour les acquisitions d'immobilisations selon les états financiers consolidés résumés**

	Trois mois terminés les 31 mars	
	2024	2023
Acquisitions d'immobilisations	(103,6) \$	(75,5) \$
Variation nette des éléments hors caisse courants liés aux acquisitions d'immobilisations (exclusion faite du crédit gouvernemental pour grands projets d'investissement à recevoir)	(23,4)	(14,0)
Flux de trésorerie utilisés pour les acquisitions d'immobilisations	(127,0) \$	(89,5) \$

² **Rapprochement avec les flux de trésorerie utilisés pour les acquisitions d'actifs incorporels selon les états financiers consolidés résumés**

	Trois mois terminés les 31 mars	
	2024	2023
Acquisitions d'actifs incorporels	(36,9) \$	(21,3) \$
Variation nette des éléments hors caisse courants liés aux acquisitions d'actifs incorporels (exclusion faite du crédit gouvernemental pour grands projets d'investissement à recevoir)	(2,3)	(14,4)
Flux de trésorerie utilisés pour les acquisitions de licences	-	(9,9)
Flux de trésorerie utilisés pour les acquisitions d'actifs incorporels	(39,2) \$	(45,6) \$

Tableau 12**Flux de trésorerie libres liés aux activités d'exploitation et flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation divulgués aux états financiers consolidés résumés**

(en millions de dollars canadiens)

	Trois mois terminés les 31 mars	
	2024	2023
Flux de trésorerie d'exploitation ajustés provenant du tableau 11	419,0	346,0
Plus (moins)		
Portion monétaire des frais financiers	(106,6)	(76,2)
Portion monétaire liée à la restructuration, frais d'acquisition et autres	(0,4)	(6,5)
Impôts exigibles	(82,1)	(67,5)
Autres	1,3	0,3
Variation nette des éléments hors caisse liés aux activités d'exploitation	17,1	(20,7)
Variation nette des éléments hors caisse courants liés aux acquisitions d'immobilisations (exclusion faite du crédit gouvernemental pour grands projets d'investissement à recevoir)	(23,4)	(14,0)
Variation nette des éléments hors caisse courants liés aux acquisitions d'actifs incorporels (exclusion faite du crédit gouvernemental pour grands projets d'investissement à recevoir)	(2,3)	(14,4)
Flux de trésorerie libres liés aux activités d'exploitation	222,6	147,0
Plus (moins)		
Flux de trésorerie utilisés pour les acquisitions d'immobilisations	127,0	89,5
Flux de trésorerie utilisés pour les acquisitions d'actifs incorporels (exclusion faite des déboursés liés aux achats et aux renouvellements de licences)	39,2	35,7
Produits de l'aliénation d'éléments d'actif	-	(0,3)
Flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation	388,8	271,9

Ratio d'endettement net consolidé

Le ratio d'endettement net consolidé représente la dette nette consolidée, exclusion faite des débetures convertibles, divisée par le BAIIA ajusté des 12 derniers mois. La dette nette consolidée, exclusion faite des débetures convertibles, représente le total de la dette à long terme, plus les emprunts bancaires, les obligations locatives et les passifs liés aux instruments financiers dérivés, moins les actifs liés aux instruments financiers dérivés et les espèces et quasi-espèces. Le ratio d'endettement net consolidé sert à évaluer le levier financier de la Société et est utilisé par la direction et le conseil d'administration dans les décisions liées à la structure du capital de la Société, y compris la stratégie de financement, et dans la gestion du risque lié aux échéances des dettes. Le ratio d'endettement net consolidé exclut les débetures convertibles puisque ces débetures peuvent être rachetées au gré de la Société, sous certaines conditions, en émettant des actions catégorie B de Québec. Le ratio d'endettement net consolidé n'est pas une mesure établie conformément aux IFRS. Il ne vise pas à remplacer des outils d'évaluation conformes aux IFRS ou le bilan afin d'évaluer la situation financière. La définition du ratio d'endettement net consolidé de la Société peut différer de celle adoptée par d'autres entreprises.

Le tableau 13 présente le calcul du ratio d'endettement net consolidé ainsi que le rapprochement avec les éléments du bilan divulgués aux états financiers consolidés résumés de Québec.

Tableau 13**Ratio d'endettement net consolidé**

(en millions de dollars canadiens)

	31 mars 2024		31 déc. 2023	
Dettes à long terme totale¹	7 647,8	\$	7 668,2	\$
Plus (moins)				
Obligations locatives ²	362,6		376,2	
Emprunts bancaires	12,3		9,6	
Instruments financiers dérivés ³	(207,2)		(110,8)	
Espèces et quasi-espèces	(25,9)		(11,1)	
Dettes nettes consolidées exclusion faite des débiteures convertibles	7 789,6		7 932,1	
Divisée par :				
BALIA ajusté sur 12 mois ⁴	2 354,5	\$	2 337,1	\$
Ratio d'endettement net consolidé⁴	3,31x		3,39x	

¹ Exclut les variations de la juste valeur de la dette à long terme liées au risque de taux d'intérêt couvert et les frais de financement.

² Passif à court terme et à long terme.

³ Actif à court terme et à long terme, moins le passif à long terme.

⁴ Sur une base pro forma au 31 décembre 2023 utilisant le BALIA ajusté de Freedom des 12 derniers mois.

Indicateurs clés de rendement**Unité génératrice de revenus**

La Société se sert d'un indicateur clé de rendement utilisé dans l'industrie, soit l'UGR. Une UGR représente, le cas échéant, le nombre de lignes aux services de téléphonie mobile et filaire ainsi que le nombre de clients aux services d'accès Internet et de télédistribution. L'UGR n'est pas une mesure établie conformément aux IFRS, et la définition et la méthode de calcul de l'UGR utilisées par la Société peuvent différer de celles utilisées par d'autres entreprises ou publiées par des autorités publiques.

Revenu mensuel moyen mobile par unité

La Société se sert d'un indicateur clé de rendement utilisé dans l'industrie, soit le RMPU mobile. Cet indicateur se calcule en divisant les revenus de téléphonie mobile par le nombre moyen d'UGR de ce service durant la période visée, puis en divisant ce résultat par le nombre de mois de cette même période. Le RMPU mobile n'est pas une mesure établie conformément aux IFRS, et la définition et la méthode de calcul utilisées par la Société peuvent différer de celles utilisées par d'autres entreprises.

Contrôles et procédures

Le contrôle interne à l'égard de l'information financière a pour objectif de fournir une assurance raisonnable quant à la fiabilité de l'information financière de la Société et à la préparation des états financiers consolidés selon les IFRS.

En avril 2023, la Société a acquis Freedom. La Société a exclu les contrôles, politiques et procédures de Freedom de sa conception et de son évaluation des contrôles et procédures de divulgation (« CPCI ») et des contrôles internes à l'égard de l'information financière (« CIIF »), tel qu'il est permis par le règlement 52-109 des Autorités canadiennes en valeurs mobilières pour une période de 365 jours suivant une acquisition. Considérant la taille de l'acquisition de Freedom et la date à laquelle elle a eu lieu, la limitation du champ d'application est principalement due au temps que nécessite l'évaluation des CPCI et des CIIF de Freedom conformément aux autres activités de la Société. La Société s'attend présentement à finaliser son évaluation dans ce délai réglementaire.

Depuis la date d'acquisition, les résultats de Freedom sont inclus dans les états financiers consolidés. Pour le premier trimestre 2024, les revenus et le bénéfice net de Freedom représentent respectivement 19,8 % et 11,7 % des revenus consolidés et du bénéfice net consolidé de la Société. De plus, au 31 mars 2024, les actifs et les passifs à court terme de Freedom représentent respectivement 25,9 % et 8,9 % du total des actifs et des passifs à court terme consolidés, et ses actifs et passifs à long terme représentent respectivement 20,0 % et 3,7 % du total des actifs et des passifs à long terme consolidés de la Société.

Au cours du trimestre terminé le 31 mars 2024, aucune modification touchant le contrôle interne à l'égard de l'information financière qui aurait eu ou qui serait raisonnablement susceptible d'avoir une incidence importante n'a été effectuée.

Renseignements supplémentaires

La Société est un émetteur assujéti en vertu des lois sur les valeurs mobilières de toutes les provinces canadiennes ; par conséquent, elle est tenue de déposer des états financiers, une circulaire de sollicitation de procurations et une notice annuelle auprès des divers organismes de réglementation de valeurs mobilières. On peut obtenir, sans frais, une copie de ces documents, sur demande adressée à la Société à <www.quebecor.com> ou sur le site Internet de SEDAR+ à l'adresse <www.sedarplus.ca>.

Mise en garde concernant l'information prospective

Les énoncés figurant dans le présent rapport de gestion qui ne sont pas des faits historiques constituent des énoncés prospectifs assujétis à des risques, des incertitudes et des hypothèses importants connus et inconnus qui sont susceptibles d'entraîner un écart important entre les résultats réels de la Société dans des périodes futures et ceux qui figurent dans les énoncés prospectifs. Les énoncés prospectifs sont généralement reconnaissables à l'utilisation du conditionnel, d'expressions prospectives comme « proposer », « s'attendre », « pouvoir », « anticiper », « avoir l'intention de », « estimer que », « prévoir », « désirer », ou « croire » ou de la tournure négative de ces expressions ou de leurs variantes ou de toute terminologie similaire. Certains facteurs importants qui pourraient occasionner des écarts importants entre les résultantes réelles et celles mentionnées dans ces énoncés prospectifs comprennent les suivants, bien qu'ils ne soient pas limités à ces derniers :

- la capacité de Québecor de continuer à développer avec succès son réseau et les installations de ses services mobiles ;
- le climat économique général, les conditions des marchés financiers et économiques, de même que les fluctuations commerciales subies par les annonceurs de Québecor sur le marché publicitaire local, régional et national des journaux, de la télévision et des autres médias ;
- l'intensité de l'activité concurrentielle dans les industries où Québecor est active ;
- la capacité de Québecor à pénétrer de nouveaux marchés hautement concurrentiels et l'exactitude des estimations de la taille des marchés potentiels ;
- la fragmentation de l'univers des médias ;
- de nouvelles technologies qui pourraient changer le comportement des consommateurs à l'égard de l'offre de la gamme de produits de Québecor ;
- des investissements en capital imprévus qui seraient nécessaires pour le développement du réseau de Québecor ou pour répondre au développement continu de solutions technologiques alternatives, ou l'inaptitude à obtenir des capitaux dans le but de poursuivre la stratégie de développement des secteurs d'activité de Québecor ;
- la capacité de Québecor de mettre en œuvre avec succès ses stratégies d'affaires et de développement ou de gérer sa croissance et son expansion ;
- les risques liés à l'acquisition de Freedom et à la stratégie d'expansion en dehors du Québec, y compris la capacité de Québecor à intégrer avec succès les activités de Freedom à la suite de l'acquisition et à réaliser les synergies, et les passifs ou les coûts potentiels non connus associés à l'acquisition de Freedom ;
- les avantages et les effets prévus de l'acquisition de Freedom qui pourraient ne pas se concrétiser dans les délais prévus ou ne pas se concrétiser du tout, et les coûts d'opérations et investissements requis dans l'avenir pouvant être différents de ce qui est prévu; en plus des litiges imprévus ou d'autres procédures réglementaires associés à l'acquisition de Freedom qui pourraient entraîner des changements dans les paramètres de la transaction ;
- les impacts des investissements importants et récurrents qui seront requis dans les nouveaux marchés de Freedom ou de Vidéotron, en tant qu'exploitant de réseau mobile virtuel (ERMV) ou autres, pour le développement et l'expansion et pour concurrencer efficacement les entreprises de services locaux titulaires (ESLT) et les autres concurrents actuels ou potentiels dans ces marchés, y compris le fait que les activités post-acquisition de Vidéotron continueront de faire face aux mêmes risques auxquels Vidéotron fait face actuellement, mais feront également face à des risques accrus liés à de nouvelles régions géographiques et de nouveaux marchés ;
- les interruptions de service sur le réseau de Québecor par lequel sont offerts les services de télédistribution, d'accès Internet, de téléphonie mobile et filaire, et de VSDA, ainsi que la capacité de Québecor de protéger son réseau contre le piratage, l'accès non autorisé ou d'autres violations de la sécurité ;
- les conflits de travail ou les grèves ;
- les interruptions dues à des bris d'équipements, des pannes de réseau, la menace de catastrophes naturelles, les épidémies, les pandémies ou autres crises de santé publique et l'instabilité politique dans certains pays ;

- l'impact des mesures d'urgence mises en œuvre ou qui pourraient être mises en œuvre par divers paliers gouvernementaux ;
- les changements dans la capacité de Québecor d'obtenir des services et des équipements essentiels à la conduite de ses activités ;
- des changements aux lois et aux règlements, ou dans leurs interprétations, qui pourraient entraîner, entre autres, la perte (ou la réduction de la valeur) des licences ou des marchés de Québecor ou l'augmentation de la concurrence, des coûts de fonctionnement ou des dépenses d'investissement ;
- la capacité de Québecor de développer avec succès les activités de son secteur Sports et divertissement ou d'autres domaines en expansion de ses autres secteurs d'activité ;
- le niveau substantiel de l'endettement de Québecor, le resserrement du marché du crédit ou des restrictions sur les activités commerciales de Québecor imposées par les conditions des emprunts ; et
- les fluctuations des taux d'intérêt pouvant avoir des effets sur une portion des exigences de remboursement des intérêts sur la dette à long terme de Québecor.

Les énoncés prospectifs décrits dans ce document afin de permettre aux investisseurs et au public de mieux comprendre l'environnement dans lequel la Société évolue sont fondés sur des hypothèses qu'elle croit être raisonnables au moment où elle a émis ces énoncés prospectifs. Les investisseurs et autres personnes devraient noter que la liste des facteurs mentionnés ci-dessus qui sont susceptibles d'influer sur les résultats futurs n'est pas exhaustive et éviter de se fier indûment à tout énoncé prospectif. Pour de plus amples renseignements sur les risques, incertitudes et hypothèses susceptibles d'entraîner un écart entre les résultats réels de la Société et les attentes actuelles, veuillez vous référer aux documents publics déposés par la Société qui sont disponibles à <www.sedarplus.ca> et à <www.quebecor.com>, y compris, en particulier, les rubriques « Informations sur les tendances » et « Risques et incertitudes » du rapport de gestion de la Société pour l'exercice terminé le 31 décembre 2023.

Les énoncés prospectifs figurant dans le présent rapport de gestion reflètent les attentes de la Société au 8 mai 2024 et sont sous réserve des changements pouvant se produire après cette date. La Société décline expressément toute obligation ou tout engagement de mettre à jour ces énoncés prospectifs, que ce soit en raison de nouveaux renseignements ou d'événements futurs ou pour quelque autre motif que ce soit, à moins que les lois sur les valeurs mobilières applicables l'exigent.

Montréal, Québec

Le 8 mai 2024

QUÉBECOR INC.

SÉLECTION DE DONNÉES FINANCIÈRES TRIMESTRIELLES

(en millions de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action)

	2024	2023			2022			
	31 mars	31 déc.	30 sept.	30 juin	31 mars	31 déc.	30 sept.	30 juin
Revenus	1 362,8 \$	1 504,8 \$	1 415,4 \$	1 398,5 \$	1 115,6 \$	1 185,0 \$	1 143,7 \$	1 115,2 \$
BAlIA ajusté	559,5	565,4	624,4	605,2	442,8	483,0	518,0	491,4
Flux de trésorerie d'exploitation ajusté	419,0	395,7	482,4	455,3	346,0	359,4	403,1	361,0
Contribution au bénéfice net attribuable aux actionnaires :								
Activités d'exploitation	163,1	167,5	202,3	182,3	136,0	159,4	175,0	161,7
Gain (perte) sur évaluation et conversion des instruments financiers	9,7	(8,7)	13,1	1,8	(11,4)	(16,3)	7,0	(1,8)
Éléments inhabituels	0,4	(12,6)	(6,1)	(10,0)	(3,7)	(0,6)	(3,6)	(2,5)
Bénéfice net attribuable aux actionnaires	173,2	146,2	209,3	174,1	120,9	142,5	178,4	157,4

Données de base par action

Contribution au bénéfice net attribuable aux actionnaires :								
Activités d'exploitation	0,71 \$	0,73 \$	0,88 \$	0,79 \$	0,59 \$	0,69 \$	0,75 \$	0,68 \$
Gain (perte) sur évaluation et conversion des instruments financiers	0,04	(0,04)	0,06	0,01	(0,05)	(0,07)	0,03	(0,01)
Éléments inhabituels	-	(0,06)	(0,03)	(0,05)	(0,02)	-	(0,02)	(0,01)
Bénéfice net attribuable aux actionnaires	0,75	0,63	0,91	0,75	0,52	0,62	0,76	0,66

Nombre moyen pondéré d'actions en circulation (en millions)	230,7	230,7	230,9	230,9	230,9	231,4	233,5	236,7
--	--------------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------

Données diluées par action

Contribution au bénéfice net attribuable aux actionnaires :								
Activités d'exploitation	0,70 \$	0,72 \$	0,87 \$	0,78 \$	0,58 \$	0,68 \$	0,74 \$	0,67 \$
Impact de la dilution	-	0,01	-	-	0,01	0,01	-	0,01
Perte sur évaluation et conversion des instruments financiers	-	(0,04)	-	-	(0,05)	(0,07)	-	(0,01)
Éléments inhabituels	-	(0,06)	(0,03)	(0,05)	(0,02)	-	(0,02)	(0,01)
Bénéfice net attribuable aux actionnaires	0,70	0,63	0,84	0,73	0,52	0,62	0,72	0,66

Nombre moyen pondéré d'actions diluées en circulation (en millions)	236,0	230,9	236,2	236,2	231,2	231,5	238,9	236,8
--	--------------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------